

## Communiqué de presse

### Lauréats de l'appel à projets 2022 pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Le 13 septembre, Isabelle Rome lançait **un appel à projets pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail**. Doté d'une enveloppe de 800 000 euros, il s'inscrit dans le cadre de la grande cause renouvelée du quinquennat du président de la République : l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet appel à projets vise à soutenir des actions innovantes contre les violences sexistes et sexuelles au travail, à destination des acteurs clés du monde du travail.

Au niveau national, les 6 projets lauréats sont les suivants :

- Projet « **Création d'un kit de Prévention des VSS pour les référents et leur écosystème** » porté par **l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail**.
- Projet « **Collection de podcasts informatifs pour les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail** » porté par **l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail**.
- Projet « **Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles et leurs impacts en matière de santé mentale et burnout des femmes** » porté par l'association **L'BURN**.
- Projet « **Sensibilisation et formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise par le biais d'un escape-game** » porté par le **MEDEF**.
- Projet « **Pour des médias sans violences sexistes et sexuelles** » porté par l'association **METOOMEDIA**.
- Projet « **Organisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à travers les organisations syndicales** » de **l'UGICT-CGT**.

Au niveau régional, les 12 projets retenus sont les suivants :

- Auvergne Rhône-Alpes : Projet « **les VSS au travail : toutes et tous mobilisé.e.s !** » présenté par la **FRCIDFF AURA**.
- Bourgogne-Franche-Comté : Projet « **Prévenir les VSST dans le secteur de l'insertion par l'activité économique** » présenté par **Femmes Égalité Emploi**.

- Bretagne : Projet « **Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire bretons à la prévention des VSST** » présenté par la **Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne**.
- Corse : Projet « **La CGT près de vous pour informer et prévenir sur les VSS au travail** » présenté par l'**Union départementale des syndicats CGT de Corse du Sud**.
- Grand-Est : Projet « **Sensibiliser, prévenir et réduire les violences sexistes et sexuelles au travail** » présenté **FRCIDFF Grand-Est**.
- Ile-de-France : Projet de « **création d'un kit de sensibilisation au primo accueil des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles au travail** » présenté par la **commune de Noisy-le-Sec**.
- Martinique : Projet « **Prévenir les situations de violences sexistes et sexuelles au travail et le cas échéant, proposer un accompagnement adéquat des victimes** » présenté **ARACT Martinique**.
- Normandie : Projet « **Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail** » présenté par le **Comité régional CGT de Normandie**.
- Nouvelle-Aquitaine : Projet « **Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail au sein des adhérents** » présenté par l'Union régionale interprofessionnelle **CFDT Nouvelle-Aquitaine**.
- Occitanie : Projet « **Information et prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail** » présenté par l'association **Une sur Cinq - Espace ressource contre les violences sexistes au travail**.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : Projet « **A vos planches!** » présenté par **RSE INNOVATION France**.
- Pays-de-la-Loire : Projet « **Femmes et monde professionnel, prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail par la sensibilisation du plus grand nombre** » présenté par l'**Espace Simone de Beauvoir**.

Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion :

*« Le monde du travail doit être sûr pour les salariés. Les violences sexuelles et sexistes n'y ont pas leur place, comme dans le reste de la société. La prévention, l'information, la formation, la prise en charge des victimes sont des axes essentiels pour lutter contre ces violences. Cet appel à projet fait émerger des initiatives innovantes en ce sens, et permet de mobiliser l'ensemble des parties prenantes concernées par la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. »*



Isabelle LONVIS-ROME, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances :

*« Le monde professionnel n'échappe pas au phénomène des violences sexistes et sexuelles. Toutes les parties prenantes - pouvoirs publics, employeurs, travailleurs, partenaires sociaux... - doivent se mobiliser et unir leurs efforts dans la prévention et la protection de toute forme de violence et de harcèlement sur le lieu de travail. Cet appel à projets s'inscrit dès lors dans la dynamique enclenchée par le Gouvernement depuis 2017 pour qu'aucune forme de violence ne soit tolérée et pour qu'aucune victime ne soit laissée sans solution ».*

#### **CONTACT PRESSE**

**Service presse d'Olivier DUSSOPT,  
ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**  
Tel : 01 49 55 31 27  
Mél : [sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr)

**Service presse d'Isabelle ROME,  
ministre délégué auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes  
de la Diversité et de l'Égalité des chances**  
Tel : 01 42 75 62 75  
Mél : [presse-efh@pm.gouv.fr](mailto:presse-efh@pm.gouv.fr)